
PARTIE OFFICIELLE

PRÉDICATION SACRÉE

Parmi les règles pour la prédication sacrée édictées par la S. Congrégation Consistoriale, le 28 juin 1917, il en est deux que Son Éminence croit devoir rappeler à ses prêtres, à savoir :

“ 20. Que les sujets de sermons soient essentiellement des sujets sacrés (Cod. can. 1347). Si l'orateur veut traiter des sujets qui ne sont pas strictement sacrés, bien que convenables à la maison de Dieu, il devra en demander et en obtenir la faculté de l'Ordinaire du lieu ; et l'Ordinaire n'accordera jamais cette faculté qu'après mûre considération et seulement après en avoir reconnu la nécessité. Quant aux affaires politiques, qu'il soit interdit à tous les prédicateurs complètement et absolument d'en parler dans les églises.

“ 21. Qu'il ne soit permis à personne de prononcer des éloges funèbres sinon du consentement préalable et explicite de l'Ordinaire : celui-ci, avant de donner son consentement, pourra exiger que le manuscrit lui soit communiqué.”

“ LE DROIT PAROISSIAL ”

Son Eminence est heureuse de signaler à l'attention de ses prêtres l'apparition d'un ouvrage qui leur sera d'une grande utilité : *Le Droit paroissial de la province de Québec*, par M. Jean-François Pouliot, avocat, et autorise bien volontiers les fabriques à se le procurer.

ITINÉRAIRE DE LA VISITE PASTORALE DE 1919

1.—Pintendre	jeudi	15 mai
2.—Saint-David	vendredi	16 “
3.—Saint-Romuald	samedi	17 “
4.—Saint-Jean-Chrysostome	lundi	19 “
5.—Notre-Dame de Charny	mardi	20 “
6.—Breakeyville	jeudi	22 “
7.—Saint-Lambert	vendredi	23 “
8.—Saint-Étienne	samedi	24 “
9.—Mission du T. S. Rédempteur	dimanche	25 “
10.—Saint-Nicolas	lundi	26 “
11.—Saint-Antoine de Tilly	mardi	27 “
12.—Saint-Apollinaire	mercredi	28 “
13.—Notre-Dame d'Issoudun	vendredi	30 “
14.—Sainte-Croix	samedi	31 “
15.—Saint-Edouard	lundi	2 juin
16.—Saint-Louis de Lotbinière	mercredi	4 “